



African Ombudsman *today*

NUMÉRO 4 – SEPTEMBRE 2012

CONTENU

Nomination du Dr. Nkosazana Dlamini Zuma comme Président de la commission de l'Union africaine (UA)	1
Commentaire	2
Mot du président.....	3

ARTICLES DE FOND

Réunion de coordination sur la mise en œuvre du protocole d'entente entre le Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA)	4
Formation (GIZ/OMU initiative) mise à jour	6

RAPPORTS REGIONAUX

Afrique de l'Est Réunion Régionale	8
Afrique de l'Ouest Réunion Régionale	9

COMPTE RENDU SUR LES RÉUNIONS D'AORC ET AOMA

Réunion du Comité exécutif à Windhoek	6
Réunions du conseil d'AORC (Février 2012 et Avril 2012)	9

COMPTE RENDU SUR LA SENSIBILISATION ET PLAIDOYER D'AOMA

Rencontre du Secrétaire exécutif avec l'AG libyen	10
Rencontre du Président avec le Premier Ministre mozambicain	10

COMPTE RENDU SUR LES PROJETS D'AORC

AORC Plan stratégique	11
Ombudsman Sud Africain de services bancaires premier membre associé d'AOMA	11

AVIS GÉNÉRAL

Assemblée générale	12
Conférence mondiale de l'IIO, 12 au 16 Novembre 2012 Wellington, Nouvelle-Zélande	12
Nouveau Ombudsman pour le Botswana	13
Nouveau Ombudsman pour l'Uganda	13



Dr Nkosazana Dlamini Zuma

Nomination du Dr. Nkosazana Dlamini Zuma comme Président de la Commission de l'Union africaine (UA)

CLE PRÉSIDENT DE la Commission de l'Union africaine, le Dr Nkosazana Dlamini Zuma dit qu'elle va se concentrer sur le renforcement de l'organisation, la commission et du bien être dans ce qu'ils font.

Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, un vétéran de la lutte contre l'apartheid qui a servi dans le cabinet de chaque président Sud - Africain depuis Nelson Mandela, prend maintenant le dessus du travail de l'Union africaine. Élu par le compte 54, membres panafricaine bloc en Ethiopie, elle devient la première femme à la tête de la Commission de l'UA.

Né le 27 Janvier 1949 à KwaZulu-Natal, Mme Dlamini-Zuma a pris la politique à l'école secondaire. Dans les années 1970. Elle est entrée en exil, et a étudié en Grande-



Bretagne dans les universités de Bristol et Liverpool, tout en aidant dans l'organisation du mouvement anti-apartheid à partir de l'étranger.

Lorsque l'interdiction de « l'African National Congress » (ANC) a été levée en 1990, elle est retournée à la maison. Après les premières élections démocratiques, elle a été exploitée par Mandela pour transformer la ségrégation dans le système de santé du pays. Elle se souvient pour avoir reformer la législation dans un système de santé hautement inégale et introduire l'accès gratuit des soins de base aux pauvres.

Une diplomate expérimentée, Mme Dlamini-Zuma, 63 ans, est connue pour sa gestion compétente et la personnalité sévère. Médecin de formation, elle a été ministre de la Santé lorsque Mandela est devenu le Premier leader noir du pays.

Elle a ensuite continué comme ministre des Affaires étrangères depuis une décennie, gagnant l'éloge pour sa diplomatie mettant fin à la guerre en République démocratique du Congo. Le président Jacob Zuma l'a ensuite nommé comme son ministre de l'intérieur. Dr Dlamini-Zuma a remporté des récompenses pour avoir tourné autour un ministère embourbé dans une mauvaise gestion flagrante, à atteindre le premier audit propre en 16 ans.

Dans sa campagne pour gagner ce plus haut poste du bloc panafricain, le Dr Dlamini-Zuma a promis de travailler à le rendre « une organisation plus efficiente et efficace ». Et alors qu'elle peut avoir défait le député sortant, le francophone Jean Ping, du Gabon, elle a refusé d'être étiquetée comme un candidat anglophone. « Je ne suis pas anglophone, je suis Zulou, » dit-elle. Une fois qu'elle s'est mise au travail dans ce poste, elle a ajouté qu'elle « implémentera des programmes de mise en œuvre approuvés par tout le monde » plutôt que « consulter les anglophones et les francophones ». Dlamini-Zuma a le soutien de la région majoritairement anglophone d'Afrique du Sud et est la première personne de la région à occuper le poste de la Commission de l'UA depuis que le sommet a été créé une décennie passée.

La nomination du Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma à la présidence de la Commission de l'Union Africaine (CUA) lors du Sommet à Addis-Abeba, le 15 Juillet 2012 a été accueillie avec enthousiasme dans des nombreux quarts. Nous sommes sûrs qu'elle va annoncer une période d'un nouveau et décisive leadership avec un programme réformiste. Cela souligne également que la promotion de l'égalité entre les sexes aura donc un impact sur tout le continent Africain.

Commentaire

BIENVENUE DANS

CETTE édition, la quatrième de « l'Ombudsman Africain aujourd'hui », publiée dans ce qui s'avère être tout à fait un an de montagne russes pour de nombreux Bureaux d'Ombudsman. Nous espérons que vous avez eu la chance de prendre votre congé du milieu de l'année. Dans ce Numéro, nous réfléchissons sur les résultats de certaines réunions importantes, telles que la réunion d'AOMA avec la Commission de l'Union Africaine tenue à Luanda, la réunion régionale de l'Afrique de l'Est tenue à Dar-es-Salaam, les réunions du Conseil d'AORC tenues à Durban et à Windhoek, et la Réunion de l'EXCO d'AOMA tenue à Windhoek.

L'importance de l'institution d'Ombudsman dans la sauvegarde de la démocratie et les intérêts du peuple a été soulignée lorsqu'un appel au peuple du Mali, dont le gouvernement a été victime d'un coup d'Etat, a été pris en charge par tous les membres d'AOMA. Il était très rassurant de réaliser le front uni AOMA se présenter face à des violations des droits de l'homme.

Comme mentionné dans notre dernière édition, cette année 2012 est une année de consolidation de nos initiatives. Le Centre de Recherche des Ombudsman Africains ne peut seulement être aussi forte que quant les membres de l'Association le permettent de devenir grâce à la coopération constante et interaction avec ses fonctionnaires. Je saisis cette occasion en tant que Président du Conseil d'AORC, d'accueillir Adv. Ishara Bodasing au poste de directeur par intérim pour l'AORC. Grâce à l'aide de la GIZ et le Protecteur Public de l'Afrique du Sud, l'AORC a élaboré un projet de plan stratégique quinquennal, de sorte que quand vient ici 2014 nous allons faire une évaluation exhaustive de la façon dont les objectifs, la mission et la vision d'AORC ont été retranchés.

C'est avec grand plaisir que je vous informe que l'AORC a présenté son cours inaugural, qui de manière appropriée, était un cours



Adv. Thuli Madonsela

accrédité sur la pratique de l'Ombudsman. À cet égard AORC a fait l'histoire vers le professionnalisme des Ombudsman praticiens d'enquête. Nous espérons avoir bientôt d'autres cours. C'était avec gratitude honorée que nous avons reçus Mme Julia Joyner, précédente Commissionnaire aux Affaires politiques de l'UA comme oratrice invitée lors du lancement de cours de formation.

Nous sommes également fiers et honorés d'annoncer que le gouvernement Sud-Africain, à travers le « African Renaissance Fund », géré par le ministère

des Relations Internationales et Coopération (DIRCO), a accordé à l'AORC la somme de R23 Millions au cours des 3 prochaines années.

Vous vous souviendrez que l'année 2012 a été affectée en 2010 pour une assemblée générale et une conférence. Malheureusement, le coup d'Etat et l'agitation au Mali ont rendu impossible la tenue de la réunion au Mali. Le Kenya a intervenu, mais sa capacité est encore en cours d'évaluation. Nous annoncerons bientôt sur le chemin à suivre.

Nous accueillons à AOMA les collègues Ombudsman nouvellement nommés en Libye, au Botswana, au Mozambique, au Soudan du Sud, et à l'Ouganda. AOMA félicite également le Dr. Nkosazana Dlamini Zuma pour sa nomination bien méritée en tant que Président de la Commission de l'UA. En s'appuyant sur son expérience nous n'avons aucun doute qu'elle va conduire l'UA et le continent vers une plus grande hauteur. Sa nomination, à la veille de l'année de la Renaissance Africaine est opportune et AOMA espère forger une collaboration continue avec l'UA en matière de renforcer la gouvernance et la démocratie en Afrique.

Comme toujours, le Secrétariat a hâte de recevoir vos commentaires et suggestions sur les questions soulevées dans la présente édition, donc s'il vous plaît contacter nous.

ADV. THULI MADONSELA
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF - AOMA
PROTECTEUR PUBLIC DE L'AFRIQUE DU SUD



Page précédente

Page suivante



Mot du président d'AOMA



Dr. Paulo Tjipilica

ALORS QUE NOUS entamons la seconde moitié de l'année 2012, AOMA peut se vanter sur les énormes progrès que nous avons accomplis depuis que les dirigeants actuels ont été élus à Luanda - Angola, au cours de la rencontre de notre 3ème Assemblée Générale.

Fidèle à la déclaration du Luanda, la Comité exécutif d'AOMA a enregistré des progrès positifs, tant au niveau technique et au niveau politique et institutionnel.

D'une part, AOMA est l'un des rares, sinon la seule, des organisations internationales en son genre, doté d'un organe à part entière d'information, de coordination, de la formation, de défense et de recherche, à savoir le centre de recherche d'Ombudsman Africains (AORC).

L'AORC était un rêve partagé par toute la communauté de l'ombudsman africain avant même qu'AOMA soit créé comme une organisation panafricaine. Aujourd'hui, le centre est opérationnel, grâce au soutien inestimable de gouvernement Sud-Africain sous le cadre du Fonds de la Renaissance Africaine du Ministère des Relations Internationales et Coopération (Internationale Zusammenarbeit). Il est bien sûr intéressant de noter que le succès actuel et toutes autres attentes que nous pourrions avoir d'AORC et son équipe restera conditionnés par l'implication de toutes les parties prenantes, plus particulièrement les membres d'AOMA. De nos contributions individuelles à notre coopérative et rapide réponses aux requêtes d'AORC, chaque membre d'AOMA peut faire le travail du Centre beaucoup plus efficaces et productive.

Notre contribution peut être fait à la fois par les moyens de obligations d'abonnement en tant que membres d'AOMA et à travers toute autre contribution individuelle à renforcer la capacité d'AORC. Cela permettrait de garantir que la charge de faire AORC durable ne repose pas uniquement sur les épaules des pays d'accueil et ceux de nos partenaires au développement.

La manière par laquelle nous nous montrons aussi sensible et s'engage pleinement comme parties prenantes à chaque fois que nous recevons toute requête de l'équipe d'AORC est également essentielle pour assurer un succès durable à ce rêve cher qui est devenu finalement réalité. Angola, en tant que membre d'AOMA, et comme l'actuel président d'AOMA est toujours prêt à mettre les moyens disponibles à l'assistance d'AORC comme nous sommes efforcés de le faire dans le passé.

L'AORC, comme il a été toujours prévu, est en effet l'ultime moteur qui peut nous conduire à l'atteinte de nos objectifs de techniquement renforcer la capacité de nos bureaux membres.

En outre, grâce à la recherche et défense, l'AORC est le fer de lance de notre politique d'encourager la création des institutions d'ombudsman à travers le continent Africain tout entier.

D'autre part, AOMA a également enregistré des victoires sur le plan institutionnel et politique. Deux mois après la mission de promotion et sensibilisation d'AOMA au Mozambique, Son Excellence M. José Ibraimo Abudo, un ancien ministre de la Justice et Professeur d'université

de la loi a été élu comme le premier Provedor de Justiça (National Ombudsman) de la République du Mozambique. Pas seulement qu'AOMA avait réussi à jouer son rôle dans la promotion de la nomination d'Ombudsman, mais aussi gagné pour lui-même une place dans l'arène de la politique régionale par lequel nous avons aidé un État africain à sortir de l'impasse

Qu'ils ont fait face en établissant une institution qui fonctionne pour la sauvegarde de leur démocratie.

Mozambique n'était pas le seul front, que nous avons gagné. Depuis l'Assemblée Générale de 2010, AOMA a clairement in-

diqué que la formalisation de l'UA / AOMA relations était attendue depuis longtemps. Aujourd'hui, AOMA se targue non seulement comme une permanente accrédité d'observateur au sein de l'Union Africaine, mais aussi, et surtout comme l'un des plus dynamique et vivante partenariats entre la Commission de l'UA et d'autres organisations internationales, à en juger par les paroles du sortant commissaire de l'UA pour les affaires politiques, SE Mme Julia Dolly Joiner, dans son discours d'ouverture de la Coordination Rencontre entre la Commission de l'UA et AOMA tenue à Luanda - Angola, le 21 et 22 Juin 2012. Le communiqué commun et le cadre de fonctionnement pour la mise en œuvre du protocole d'entente signé entre AOMA et la Commission de l'UA qui a abouti de la présente assemblée est enregistrée comme un autre élément positif foulée sur le plan politique et institutionnel.

AOMA a en effet gagné elle-même une place digne parmi les organisations panafricaines, une plate-forme que nous pouvons utiliser pour induire le changement et l'atmosphère politique voulu pour atteindre les objectifs d'AOMA au niveau de l'échelle continentale.

Alors que nous pouvons nous réjouir de ces réalisations, il reste beaucoup qui doit être fait. Il est entre nos mains et à notre portée. Le temps ne s'arrête pas, ni nous attendre. Chacun d'entre nous, les Ombudsman ainsi que les représentants de nos bureaux respectifs, qui travaillent directement sur des projets d'AOMA, sont privilégiés de faire partir d'un épisode très spécial de l'histoire d'Afrique. Les efforts et les sacrifices que nous faisons aujourd'hui déterminent et influencent la vie des générations futures en Afrique. La démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et l'administration de la justice sont les rêves que nous partageons pour l'Afrique, les rêves que nous pouvons rendre réalité ou du moins aider à faire une réalité si nous y mettons tous nos efforts chaque jour qui nous est donné. Comme nous l'avons toujours dit, « seria série tractanda sunt », la question est de savoir comment sérieux sommes-nous à propos de l'Afrique?

DR PAULO TJIPILICA
PRÉSIDENT D' AOMA
PROVEDOR DE JUSTIÇA, ANGOLA



AOMA et CUA se réunissent, la mise en œuvre du protocole d'entente

LA COMMISSION DE l'Union africaine a rencontré des représentants d'AOMA, du 20 au 22 Juin 2012 à Luanda, et franchi une autre étape dans la poursuite de leur partenariat dans la poursuite de la bonne gouvernance en Afrique. La réunion de coordination, qui a réuni des délégations de haut niveau de la Commission et AOMA, suite à l'accréditation d'AOMA en tant qu'un organe d'observateur avec une représentation permanent auprès de l'UA.

La délégation du CUA a été dirigée par le Commissaire de l'Union Africaine pour les Affaires Politiques, H.E. Mme Julia Dolly Joiner et comprenait le conseiller juridique de l'Union Africaine, H.E Dr. Ben Kioko.

La délégation d'AOMA était dirigée par le président de l'Association, qui est également Provedor de Justiça de la République d'Angola, H.E. Paulo Tjipilica et comprend:

Le Deuxième Vice-président d'AOMA, H.E. Dr Diango CIS-SOKO, qui est également l'Ombudsman de la République du Mali;

Le Secrétaire exécutif d'AOMA, H.E. Adv. Thulisile Madonsela, qui est aussi le Protecteur Publique de la République Sud-Africaine;

Le Représentant permanent d'AOMA à la CUA, H.E. Honorable juge Mohammed Abuzeid AHMED, qui est également le président du griefs publiques et Conseil des Services correctionnels du Soudan;

Le coordonnateur régional pour la Région AOMA l'Afrique australe, S.E. Mme Caroline Sokoni, qui est également l'Investigateur général de la Zambie;

Le coordonnateur Régional pour la Région AOMA Afrique de l'Est, H.E. Mme Foziya AMIN, qui est également le président du sous-comité constitutionnelle d'AOMA et l'Ombudsman en chef l'Ethiopie, et

Le coordonnateur régional de la région de l'océan Indien AOMA, H.E. Adv. Soleman HATTEEA, qui est aussi l'Ombudsman de l'île Maurice.



Page précédente

Page suivante



En tant qu'invité spécial, nouvellement élu Provedor de Justiça de la République du Mozambique, le Dr José Ibraimo Abudo, était également invité à participer aux discussions.

La réunion de coordination a conclu avec un avant projet opérationnel conjoint mise en œuvre pour le protocole d'entente (MOU), qui régit les relations entre la Commission et le corps continental d'ombudsman et médiateurs. Ceci couvre sept objectifs stratégiques, à savoir :

- La mise en place et le renforcement de l'Institution d'ombudsman dans tous les Etats membres de l'Union Africaine;
- La popularité des valeurs partagées des Instrument juridiques de l'Union Africaine au sein des Etats membres de l'UA et le publique;
- La ratification des valeurs partagées des Instruments juridiques de l'UA.
- La domestication et la mise en œuvre des valeurs partagées des instruments juridiques de l'UA
- Suivi de la mise en œuvre de valeurs partagées des instruments juridiques de l'UA, y compris par le biais du Mécanisme d'évaluation par les pairs au niveau de la Plateforme Africaine de gouvernance;
- La création d'une synergie entre l'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains et d'autres institutions Africaines ; et
- Une gestion efficace de la coopération entre les deux parties.

Parmi les dispositions spécifiques du Cadre de mise en œuvre conjointe, est un engagement concernant la reconnaissance d'AOMA en tant qu'une institution panafricaine consacrée à la promotion de la bonne gouvernance.

L'accord prévoit AOMA de jouer un rôle dans la diffusion et à l'enracinement des valeurs partagées de l'UA, en particulier celles qui portent sur la gouvernance en Afrique. AOMA et son moteur technique, le Centre de Recherche des Ombudsman africains (AORC) basé à Durban, Afrique



Page précédente

Page suivante



du Sud, est également appelés à jouer un rôle important dans les initiatives de paix et de stabilité dans le continent, y compris la résolution des conflits et la surveillance des élections.

Une disposition centrale de la structure jointe de mise en œuvre opérationnelle est le tranchement et le renforcement de l'institution des Ombudsman en tant que pilier central de la bonne gouvernance en Afrique. Les deux parties ont exprimé leur croyance en une relation positive entre la bonne gouvernance et la poursuite de la paix et du développement dans le continent africain.

Il a également été convenu que:

- Les deux parties se réunira au moins deux fois par ans afin de suivre la mise en œuvre des ces sept objectifs stratégiques.
- Les deux parties s'engagent à organiser régulièrement des conférences bilatérales sur des questions d'intérêt commun.
- Le CUA invite AOMA à participer aux missions de l'Union Africaine d'observation des élections.
- AOMA doit aider l'Union Africaine dans la prévention et la résolution des conflits, en Collaboration avec le panel de l'Union Africaine des Sages.
- Les deux parties détiennent conjointement une conférence avec leurs partenaires de développement respectifs afin d'utiliser efficacement leurs ressources, de recueillir des fonds pour leurs activités communes et d'éviter la duplication des efforts et des ressources.

COMPTE RENDU REGIONAUX DES REUNIONS D'AOMA ET AORC

Windhoek héberge AOMA EXCO

LE COMITÉ EXÉCUTIF d'AOMA s'est réuni à Windhoek Country Club et villégiature, en Namibie du 25 au 27 Avril 2012. Le rapport du Président, le rapport du Secrétaire exécutif et les états financiers d'AOMA ont été discutés. Parmi les décisions prises sont les suivantes:

- Le logo d'AOMA doit être revu afin de refléter l'image souhaitée d'AOMA, la formulation et la consistance les résolutions d'AOMA
- La Constitution AOMA à être finaliser par la Constitution sous-comité d'AOMA qui sera assisté par le Secrétariat.
- Le Secrétaire exécutif a déclaré qu'elle avait décidé de reprendre de l'AORC toutes les fonctions d'AOMA à Pretoria, une décision prise lors de la réunion du Conseil, du 14 Février AORC 2012 afin d'assurer une gestion proche et rigoureuse de fonctions d'AOMA.
- L'hôte de l'Assemblée générale nécessite être décidé prochainement. Une équipe comprenant le Président et le Secrétaire exécutif doit rendre visite au Kenya d'urgence pour discuter sur l'Assemblée générale dans l'immédiat

Formation (GIZ/QMU initiative) mise à jour

L'UN DES OBJECTIFS clés d'AOMA est d'encourager la création, le développement et la promotion des Institutions d'Ombudsman Africains à travers un soutien mutuel, la coopération et des activités communes par le partage de l'information, la formation et le développement des Ombudsman et personnel. En ligne avec l'objectif ci-dessus, le Centre de Recher-

che des Ombudsman Africains (AORC), avec l'aide de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, à offert un cours de formation pour les investigateurs dans les bureaux de l'Ombudsman. Les demandes de propositions ont été envoyées et six réponses ont été reçues. S'appuyant sur l'expertise et les compétences, la Reine Margaret





Université (Edimbourg), en partenariat avec l'Administration Publique Internationale (Londres), était le soumissionnaire retenu.

Selon les termes de référence pour le projet, deux (2) représentants de dix (10) sélectionné anglophone Pays membres de l'AOMA, ont été invités de participer à la formation pilote. Ceux-ci entaient: Botswana, Lesotho, Ghana, Malawi, Namibie, Sierra Leone, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Et au stage final, et sur demande de la PPO, 2 fonctionnaires de l'Afrique du Sud ont également participé à la formation.

La formation a porté sur les principaux thèmes suivants:

1. Fondement, Histoire et Contexte de l'institution d'Ombudsman
2. Le Diagnostic et la planification de plaintes
3. Compétences d'investigation.
4. Atteindre les décisions et compte rendu
5. Mesures correctives et leçons tirés du plainte

En tenant compte du fait qu'il s'agissait d'un début du projet pour l'AORC, au 8 Juillet 2012, la manifestation a été officiellement lancé et a reçu certaines expositions.

Le lancement du projet de formation pilote était une combinaison d'une information, l'enregistrement des participants et un dîner d'accueil. Le lieu pour le lancement était le Coast Lands Hôtel, où les participants ont été logés, et qui est situé à proximité immédiate du campus de Howard Collège UKZN.

Au gala dîner a été donné un discours d'ouverture par le vice-chancelier, de l'UKZN, professeur Makgoba. Ses remarques introductives ont mis l'accent sur

le rôle de l'UKZN dans la formation de personnel de l'Ombudsman Africain. Le Protecteur Publique d'Afrique du Sud, Adv. Thulisile Madonsela a prononcé le discours-programme sur l'importance du développement et l'autonomisation des Bureaux d'Ombudsman en Afrique.

S.E. Mme Julia Dolly Joiner, Commissaire de la Commission des Affaires Politiques de l'UA était Orateur invité. Elle a exprimé sa profonde conviction de la valeur ajoutée que l'AORC et son établissement d'origine, AOMA, peut apporter spécifiquement au programme continental sur les valeurs partagées, l'un des quatre piliers du Plan stratégique de la Commission.

Le directeur général adjoint: Services intégrés dans le ministère des Relations internationales et Coopération, M. Moodley s'est adressé aux invités sur la Vision de l'Afrique du Sud en soutenant l'autonomisation des institutions qui soutient la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique. Il a expliqué le but du Fonds de la Renaissance Africaine, qui était la principale source de fonds pour la mise en place de l'AORC.

Dr Angela Paul de GIZ a clôturé la cérémonie avec une motion de remerciements.

La formation pilote a eu lieu du 9 au 13 Juillet 2012 dans la salle de conférence de la Faculté de droit UKZN, Durban. Les fonctionnaires désignés sont tenus d'assister au cours complet et de compléter l'évaluation à fin d'obtenir un certificat pour le cours. 99% des personnes qui ont assistés le cours ont réussi l'évaluation et ont reçus un prix dans la pratique d'Ombudsman.



RAPPORTS REGIONAUX

Afrique de l'Est Réunion Régionale



LE 30 ET 31 MARS 2012, la Commission Tanzanienne des Droits de l'homme et la bonne gouvernance a accueilli la première et historique réunion régionale d'AOMA Afrique de l'Est à Dar-es-Salam. Institutions de l'Ombudsman de la Tanzanie, le Djibouti, le Soudan, l'Ouganda, le Burundi et le Kenya ont participé. La réunion a été également honorée par la présence du Président d'AOMA, le Dr Paulo Tijiplica, le Secrétaire exécutif représenté par le PDG du Protecteur Publique, M. Themba Mthethwa, et l'AORC représenté par le Dr. Blessing Karumbidza, qui ont tous contribué au succès de la réunion.

La Commission kenyane sur la Justice Administrative et l'Ombudsman Burundais ont été accueillis à l'Association, et la réunion a reconnu l'Ombudsman nouvellement nommé de Djibouti SEM Ali Souleiman.

En termes de Coopération Régionale et d'avoir une meilleure compréhension du mandat et des activités de chaque Institution membres, des présentations ont été faites sur les mandats de base, les activités et les réalisations des institutions respectives des Ombudsmen depuis leur création. Cela a ouvert la voie à un discours instructif et une compréhension profonde des similitudes et les défis des Ombudsmen et des institutions des droits de l'homme

dans la région. En outre, la réunion a été utilisée comme une occasion d'établir des liens des communications et de nouer des liens plus étroits avec les collègues de la région, l'élaboration du consensus de tenir des réunions similaires pour une coopération régionale renforcée et un programme d'action régional.

Les membres régionaux de Afrique de l'Est ont rejoint le Président et le Secrétaire exécutif AOMA à l'unanimité condamnant le coup d'Etat et exprimé leur solidarité avec le peuple du Mali.

Les Commentaires sur le Code de conduite d'AOMA et le livre d'histoire ont été partagés avec le Secrétariat, tandis que des commentaires sur les modifications constitutionnelles devaient être communiqués par écrit au Secrétariat. La réunion a également soulevé la question de la communication faible et lente, avec les pays membres, évoquant des obstacles et des difficultés dans la réception des réponses rapides. Les membres ont convenu d'affecter une personne AOMA focal qui va gérer et communiquer les activités liées à AOMA dans l'avenir. La réunion a également décidé de tenir une réunion régionale une fois par an et aussi convenu d'élire un coordonnateur régional adjoint à la prochaine rencontre régionale.


[Page précédente](#)
[Page suivante](#)


Afrique de l'Ouest Réunion régionale



LE 9 AOÛT 2012, la Région Afrique de l'Ouest d'AOMA s'est réunie pour la première fois à Abidjan pour délibérer sur un programme d'action régional et discuter des questions d'intérêt commun. Cette réunion fait de l'Afrique de l'Ouest quatrième région qui a répondu à des résolutions d'Addis-Ababa. La réunion était importante et historique considérant que, comme AOMA nous voyons le renforcement des régions comme la base pour construire une forte

association. L'un des résultats de la réunion sera la mise en place d'une structure régionale qui fera en sorte que la région Afrique de l'Ouest reste engagée dans les activités quotidiennes de plaider pour l'espace de l'Association de première ligne dans la lutte pour la démocratie et la bonne gouvernance. La réunion était organisée par le coordonnateur régional, M. Ngoulo Coulibay (Ombudsman de la République en Côte d'Ivoire).

Réunions du conseil

LA RÉUNION DU CONSEIL d'AORC tenue en du 14 et 15 Février 2012 au Campus Howard Collège, UKZN, Durban a délibéré sur les points suivants:

- AORC Inscription (le protocole de constitution doit être révisé)
- Protocole d'entente entre AOMA et UKZN (discussions engagées entre les parties pour une entente révisée à être signer).
- Site Web AOMA (Un fournisseur de services doit être nommé pour aider à l'alimenter)
- AORC Plan stratégique (GIZ a offert un soutien sous la forme d'un facilitateur pour aider à l'exercice de planification stratégique)

Le Conseil d'AORC s'est réuni à nouveau le 25 Avril 2012 à Windhoek Country Club et Ressort Hôtel, Namibie. Les foyers principaux de discussion lors de cette réunion étaient la position de l'ancien directeur d'AORC, et le projet de formation pour les investigateurs.



Page précédente

Page suivante



COMPTE RENDU SUR LA SENSIBILISATION ET PLAIDOYER D'AOMA

Mission d'AOMA de sensibilisation en Mozambique

LAST YEAR, d'année dernière, en Août 2011 lors du Sommet de la SADC à Luanda - L'Angola, le président d'AOMA s'est réuni pour la première fois avec le président Armando Guebouza de la République de Mozambique.

Pendant plus de trois ans, le Mozambique a été dotée de la législation nécessaire à la création du bureau du Provedor de Justiça, soit l'équivalent du l'Ombudsman ou médiateur national dans la plupart des pays lusophones. Cependant, l'absence de consensus entre les principales forces politiques représentées au parlement avait rendu impossible le minimum de 80% requis pour l'élection de l'Ombudsman à être relever. Le Président Guebouza a donc invité le Président d'AOMA d'entreprendre un voyage officiel au Mozambique où il devait s'engager dans un processus de plaidoyer et de médiation afin d'aider à atteindre le consensus sur la question.

C'était en Mars 2012 que finalement une délégation conduite par le Président d' AOMA a entrepris le voyage au Mozambique où ils ont rencontré tous les partis politiques

représentés au Parlement, en plus de plusieurs autres autorités politiques du pays comme le Président de la République, Le Président du Parlement, les ministres des Affaires étrangères et de la Justice, le Président de la Cour suprême, le Procureur Général et le Collège des Juges de la Cour Constitutionnelle. Ils se sont tous convenu que chacun a à jouer leur rôle pour garantir que le consensus requis soit atteint.

(Picture of Dr. José Ibraimo Abudo) En moins de deux mois, le Parlement, con-

nue sous le non d'Assemblée de la République du Mozambique, a voté dans sa grande majorité pour la nomination des H.E. Dr. José Ibraimo Abudo comme le premier Provedor de Justiça de la République du Mozambique.

Dr. José Ibraimo Abudo est un ancien ministre de la Justice et Professeur de droit à l'Université. Il a représenté le Mo-



Le Président partage avec le Président Guebouza la copie d'AOMA

zambique dans plusieurs forums internationaux comme le ministre de la Justice. Sa contribution pour faire avancer les objectifs d'AOMA devrait être d'une grande valeur, en particulier parmi les pays de langue portugaise d'Afrique.



Dr José Ibraimo Abudo

Secrétaire exécutive rencontre l'Ombudsman libyen

LE 12 AVRIL 2012, le nouveau Ombudsman de la Libye Dr Ibrahim Falkir, qui est également le vérificateur général, a visité le Protecteur Publique d'Afrique du Sud. Dr Falkir s'engage à assurer le suivi des questions de l'argent d'AOMA en Libye et en rendre compte. Le médiateur libyen a également indiqué qu'il avait été contacté par notre collègue, le juge honorable Abuzeid sur cette question et sur l'Assemblée générale. On peut donc enregistrer que la Libye est de retour au bercail et nous espérons que la question financière sera également résolue en temps voulu.



Page précédente

Page suivante



RAPPORT SUR LES PROJETS AORC

AORC, Plan stratégique

LE PLAN STRATÉGIQUE d'AORC a été élaboré à partir du plan stratégique d'AOMA et le rapport d'évaluation des besoins par l' EXCO d'AOMA pour positionner le centre de recherche comme le centre d'excellence en matière de recherche et de formation des ombudsman ainsi que le renforcement de l'institution des Ombudsman africains en Afrique au sein d'un environnement en évolution rapide. Le processus de planification stratégique a accordé au Conseil et au Secrétariat d'AORC l'occasion de réfléchir sur l'état du Centre, les défis à venir et les sources de soutien disponibles. L'élaboration du Plan stratégique d'AORC cherche à donner vie aux aspirations de l'Association des Ombudsman et Médiateurs africains (AOMA) dans nos efforts pour renforcer les institutions des Ombudsman en Afrique et en devenir parmi les meilleurs au monde. Ce Plan stratégique indique un engagement à améliorer le fonctionnement d'AORC et guider sa livraison dans les domaines stratégiques identifiés. Afin de remplir ce mandat, nous avons formulé et intégré les objectifs stratégiques qui mettent en évidence nos aspirations et impacts que nous voulons faire dans le long terme.

Certaines des principales caractéristiques de la stratégie d'AORC sont:

Long terme-

- Conception du programme de recherche, programme de formation, et
- Conception du programme pour engager les nouvelles démocraties, et des programmes d'appui de bureau d'Ombudsman nouvellement créé et développer leur capacité
- Soutien et formation pour les institutions d'Ombudsman

à court terme-

- Améliorer la capacité interne
- Mettre en place des groupes de travail sur le développement des cours d'Ombudsmans
- Établir des partenariats stratégiques et signer des protocoles d'entente (MOUs) avec de partenaire soigneusement et délibérément sélectionnés.

Un programme de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs a été mis en place pour permettre un examen stratégique du processus de livraison sur une base continue. Une fois de plus, la GIZ est apprécié pour son rôle dans l'obtention des services d'un entrepreneur pour faciliter le processus et élaborer le Plan stratégique.

Ombudsman Sud Africain de Services Bancaires Premier Membre Associé d'AOMA

EN JUILLET 2012, le médiateur pour les services bancaires en Afrique du Sud est devenue le premier membre associé d'AOMA, en termes de l'article 5, (1) (b) de sa Constitution. L'Ombudsman des services bancaires (OBSSA) existe pour fournir des particuliers et de petites banques d'affaires avec un juste, rapide et efficace processus de résolution des différends. Notre service est gratuit. L'OBS fournit un cadre informel, alternative facilement accessibles à d'autres remèdes, tels que les procédures judiciaires.

Le mandat de l'(OBSSA) est de trancher les différends entre les clients des banques et leurs banques. Cela se fait de manière indépendante, impartiale, confidentielle et rapide. Ils traitent de toutes sortes de plaintes, y compris services bancaires par Internet fraude par carte de crédit, la fraude, les comptes courants, ATM fraude, les comptes d'épargne, crédits hypothécaires, les prêts personnels, des

véhicules automobiles finances, etc.

L'OBSSA est une société du Section 21 Organisation (sans but lucratif) avec un conseil d'administration composé de quatre administrateurs indépendants qui ne sont pas associés au secteur bancaire, trois administrateurs qui représentent les banques et un indépendant Président non-exécutif. La composition de conseil d'administration contribue à assurer que le système est et reste indépendant. Le conseil d'administration est responsable de la nomination de l'Ombudsman.

L'Ombudsman agit en toute indépendance et objectivité dans le règlement des différends et n'est pas influencée par quiconque à faire de son décisions. L'Ombudsman bénéficie de la sécurité d'occupation et peut seulement être rejetée pour cause d'incompétence, faute grave ou



Page précédente

Page suivante





Clive Pillay
Ombudsman
pour les ser-
vices Bancaires
Afrique du Sud

l'incapacité de s'acquitter efficacement de ses fonctions.

L'Ombudsman ne peut être licencié pour cause impopulaire auprès des banques ou des groupements de consommateurs. L'indépendance de l'Ombudsman est également assurée par le fait que l'Ombudsman et les employés des services bancaires de l'Ombudsman sont : -

1. Entièrement responsable de la gestion et de règlement des plaintes
2. Imputé que devant le conseil
3. Ressources adéquates pour s'acquitter de leurs fonctions respectives Adv. CLIVE PILLAY a été nommé au poste d'ombudsman des services bancaires en 2007. Il est avocat de formation et a été admis à pratiquer en 1976. Il est titulaire de 4 diplômes de droit, y compris degrés, deux maîtrise, l'un en droit constitutionnel et l'autre en Droit international, respectivement. Il est également titulaire de poste diplômes d'études supérieures en droit bancaire, règlement extrajudiciaire des différends avancés (Cum laude) et gestion de la conformité (cum laude). En 2007, Adv. Pillay suivi le cours de la formation international de l'ombudsman, à Philadelphie, USA.

Pendant la période de 1999 à 2001, il a été juge de la Haute Cour d'Afrique du Sud à de nombreuses reprises. Il a été aux Etats-Unis d'Amérique en tant qu'étudiant d'échange sur un programme de droit comparé.

En 2008 Adv. Pillay a reçu les banquiers africains prestigieux «arbitre bancaire de l'année», qui s'est tenue à Washington DC, faciliter la résolution des différends efficaces pour le public bancaire Sud-Africain et pour promouvoir le professionnalisme de l'industrie bancaire. En Octobre 2009, il a assisté à l'assemblée générale du Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Istanbul, en Turquie comme un organisme accrédité représentatif.

NOTICES GÉNÉRAL

Assemblée générale

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST très importante sur le calendrier de l'AOMA. Le Mali a accepté la responsabilité d'accueillir la prochaine Assemblée générale et EXCO et a confirmé Bamako comme la location pour l'AG qui devait avoir lieu 22 au 27 Octobre 2012. Lors de notre récente réunion du Comité exécutif à Windhoek, il a également été décidé qu'en raison de l'instabilité du climat politique au Mali, cela pourrait ne plus être possible.

Le Médiateur pour le Kenya, l'Honorable Amollo Otiende, ainsi que le Président d'AOMA, le Dr. Paulo Tjipilica, tous deux engagés à tenir comme alternative hôtesse de l'AG au cas où l'AOMA décide de déplacer l'AG du Mali. Hon. Otiende a indiqué qu'il a déjà obtenu un financement pour l'événement. L'EXCO dernière a décidé d'aller avec l'offre de notre collègue du Kenya, et le Secrétariat a proposé qu'une équipe se rende immédiatement au Kenya pour voir les équipements, rencontrer les responsables gouvernementaux et signer un protocole d'entente sur la GA entre AOMA et le gouvernement à ce niveau élevé, puis d'aider l'institution hôte à mettre sur pied un plan d'affaires.

Conférence mondiale de l'IIO, 12 au 16 Novembre 2012 Wellington, Nouvelle-Zélande

LA 10E CONFÉRENCE se tiendra à Wellington, Nouvelle-Zélande du 12 au 16 Novembre 2012. «C'est un forum pour les Ombudsman ou leurs équivalents du monde entier de se rencontrer, de partager leur expérience et leur expertise. Une telle possibilité est particulièrement important à l'heure où la gouvernance des entités publiques et des ar-



Page précédente

Page suivante



rangements administratifs à travers le monde sont en pleine mutation », déclare l'IOI président et Ombudsman en chef de la Nouvelle-Zélande Beverley A. Wakem, DNZM, CBE.

Lors de la 10e Conférence mondiale de l'IOI tenue à Wellington, Nouvelle-Zélande en Novembre 2012, les membres institutionnels en règle de bonne volonté seront demandés de voter sur cet avant projet de statuts révisés après un débat approfondi et finale.

L'enregistrement peut facilement être complété sur le site de la Conférence (www.confer.co.nz/wcioi) et les membres de l'IOI qui s'inscrivent à la conférence au plus tard le 29th Juin 2012, bénéficieraient d'un taux de réservation anticipée. Détails sur le programme de la conférence, pré-ateliers de la conférence ou les conférenciers sont également accessibles via le site de la conférence: http://www.confer.co.nz/wcioi/conference_programme.htm

Nouveau médiateur pour l'Ouganda



**Her Lordship, Lady Justice
Irene Mulyagonja Kakooza**

C'EST AVEC GRAND plaisir qu'AOMA accueille dans son berceau un nouveau Ombudsman pour l'Ouganda. L'Inspection du gouvernement, l'Ouganda a reçu une nouvelle inspectrice générale du gouvernement (IGG) Sa Seigneurie, Lady Justice Irene Mulyagonja Kakooza. Lady Justice Mulyagonja a été juge à la chambre commerciale de la Haute Cour, et devient la 4eme substantive intergouvernemental de l'institution. M. Raphael Bakou Obudra qui a été intérim IGG est maintenant le vice-IGG.



**Ombudsman
Mme Bakwena**

Nouveau médiateur pour le Botswana

NOUS INTRODUISONS LE NOUVEAU Ombudsman Mme Festina S. Bakwena à l'Association de Ombudsman et médiateurs (AOMA). Mme Bakwena a pris ses fonctions le 2 mai 2012, ayant auparavant occupé divers postes de leadership des cadres au sein de la fonction publique du Botswana.

Avant de devenir l'Ombudsman, Mme Bakwena était tout récemment directeur - Direction de la gestion de la fonction publique.

En plus de Mme Bakwena, le Bureau de l'Ombudsman du Botswana a une autre personne nouvellement nommée, M. William SK Moncho qui vient en tant que Ombudsman adjoint. M. Moncho était auparavant greffier du tribunal du travail et peu de temps avant son transfer à l'Office de l'Ombudsman en Février 2011, il a été juge par intérim de la même cour.



**Députe Ombudsman
Mr Moncho**



Page précédente

Page suivante





ASSOCIATION DES OMBUDSMAN ET MEDIATEURS AFRICAINS
AFRICAN OMBUDSMAN AND MEDIATORS ASSOCIATION
ASSOCIAÇÃO DOS OMBUDSMAN E MEDIADORES AFRICANOS

African Ombudsman *today*

CONTACTER LE SECRÉTARIAT D'AORC

Adv. Ishara Bodasing
(Directeur par intérim)

Centre de Recherche des Ombudsman Africains,
E526 Dennis Shepstone Building, Howard College Campus,
University of KwaZulu-Natal, Durban-South Africa, 4001

Landline: +27 31 260 3768

Cell: +27 83 411 2875

Fax: + 27 31 260 3824

Email: ishara.aorc@gmail.com or Bodasing@ukzn.ac.za

Skype: [Ishara.bodasing](https://www.skype.com/user/Ishara.bodasing)

Website: www.aoma.ukzn.ac.za

PUBLIÉ PAR ADV. THULISILE MADONSELA
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

ASSOCIATION DES OMBUDSMAN ET MÉDIATEURS AFRICAINS

Private Bag X677 • Pretoria • 0001

Téléphone: +27 12 366 700 • Fax +27 12 362 8918

www.africanombudsman.org

www.aorc.ukzn.ac.za

175 rue Lunnon • Hillcrest Office Park • Hillcrest • Pretoria
République Sud Africaine